# Claresco Europe(P)

LU1379103143
Rapport mensuel septembre 2026

Claresco Europe est un fonds d'investissement à vocation générale, investi en « Actions des pays de l'Union Européenne », éligible au PEA. Claresco Europe vise à surperformer à moyen terme l'indice Bloomberg Eurozone 50 Net Return (dividendes nets réinvestis) et les indices composés des grandes valeurs européennes. Plus que l'allocation sectorielle, la sélection des valeurs (« stock-picking ») est l'élément déterminant du processus de gestion.
Les ordres sont centralisés chez le dépositaire tous les jours (J) avant 17h00 et sont exécutés le premier jour ouvré suivant sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse de J et publiée à J+1. Le fonds est décimalisé.

Gestion ACTIONS LARGE CAP • Données arrêtées au 30 septembre 2026

## CARACTERISTIQUES

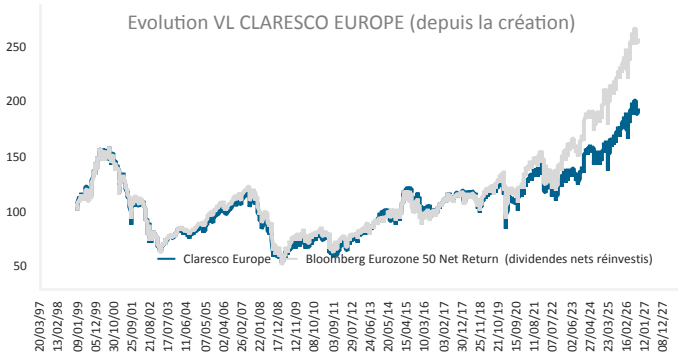
| | | | |
|---|---|---|---|
| Actif Part P | 40 365 033 € | Droit d'entrée | Néant |
| Actif Part I | 4 885 718 € | Droit de sortie | Néant |
| Actif total | 45 863 336 € | Frais de gestion annuel | 2,40% TTC |
| Durée minimale d'investissement recommandée | 5 ans | Dépositaire | CACEIS Luxembourg |
| Affectation des résultats | Capitalisation | Code ISIN (P) | LU1379103143 |
| Commission de surperformance | 20% de surperformance par rapport à l'Indice de référence sur les parts I et P | Code ISIN (I) | LU1379103226 |
| Indicateur de Référence | Bloomberg Eurozone 50 Net Return (dividendes nets réinvestis) | SRI | Risque le plus faible 1 2 3 **4** 5 6 7 Risque le plus élevé |
| Date de création | 20/04/01 | VL (P) Euro | 192,51 |
| Éligibilité du fonds | PEA et Assurance Vie | VL (I) Euro | 2397,78 |
| **SFDR** | **Article 8** | Marché cible | Tous souscripteurs |
| Claresco EUROPE est un compartiment de la SICAV : CLARESCO SICAV | | Gérants : Alain du Brusle / Marie-Claire Mainka | |

Depuis le 01.03.2024 Bloomberg Eurozone 50 Net Return (dividendes nets réinvestis)– jusqu'au 29.02.2024 Eurostoxx50 NR

## PERFORMANCES

| | 2026 | 1 mois | 1 an | 3 ans | 5 ans | Origine* |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Claresco EUROPE** | **7,9%** | **-0,9%** | **12,5%** | **48,6%** | **44,4%** | **92,5%** |
| Indice de Référence | 10,4% | -1,6% | 16,1% | 65,5% | 79,6% | 156,1% |

| | 2025 | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Claresco EUROPE** | **21,9%** | **4,9%** | **13,6%** | **-14,3%** | **23,5%** | **-8,2%** |
| Indice de Référence | 24,2% | 11,1% | 22,2% | -9,5% | 23,3% | -6,3% |




SOURCES : Claresco FINANCE, Bloomberg

## STATISTIQUES

| | 1 an | 3 ans | 5 ans |
|---|---|---|---|
| Perte Maximum | -12,2% | -16,4% | -24,6% |
| Délai de recouvrement | 107j | 74j | 765j |
| Volatilité | 17,3% | 16,3% | 17,3% |
| Ratio de Sharpe | 0,7 | 0,9 | 0,4 |
| Sortino | 1,69 | 1,82 | 0,92 |
| **Capitalisation moyenne M€** | | **63790** | |
| **Poids des 10 premières lignes** | | **52%** | |

| | 1 an |
|---|---|
| Beta haussier | 1,11 |
| Beta | 1,08 |
| Beta baissier | 1,06 |
| Tracking Error | 2,68% |
| **PE-24** | **17,7** |
| **Nombre de lignes** | **51** |

Le fonds a été lancé le 8 juillet 2016 à l'issue d'une opération juridique qui a pris la forme d'une fusion-absorption du fonds français par le compartiment de la SICAV équivalent (et présentant la même dénomination) créé pour l'occasion. Il a donc été créé dans la continuité du fonds français historique et le calcul de la valeur liquidative se poursuit avec des règles de valorisation comparables. Les cas échéant, les valeursliquidatives et les performances couvrant les périodes antérieures qui peuvent vous être présentées se rapportent donc aux performances du fondsfrançais absorbé, et à la classe d'action (ou part) correspondante. La structure des coûts et des frais du fondsfrançais absorbé est légèrement différente de la structure des coûts et des frais du nouveau compartiment. Plus d'information auprès de la société de gestion sur simple demande

Source Claresco FINANCE

## COMMENTAIRE DE GESTION

### Le marché:

En septembre, les marchés actions européens ont reculé (StoxxEurope600NR : -2,4% , EURODN50 : -1,6%, CAC40NR : -4,2%). La poursuite des hostilités dans le Golfe Persique a maintenu les prix du pétrole à des niveaux élevés (Brent > 100$) et le conflit entre la Russie et l'Ukraine a aggravé les tensions sur les produits raffinés (diesel notamment) qui renforcent les risques inflationnistes. Dans ce contexte, les actions françaises ont davantage souffert en raison du manque de visibilité persistant sur la trajectoire de redressement budgétaire.

Du côté des taux, le maintien d'une activité économique dynamique tirée par les investissements dans l'IA dans un contexte de prix de l'énergie qui restent élevés a conduit les banques centrales (FED/BCE) à augmenter les taux courts et propulsé les taux longs vers de nouveaux sommets (10 ans US : +53 bps à 5,28%). En Europe, des nouvelles macro-économiques décevantes concernant la France et la présentation d'un budget très insuffisant pour réduire les déficits publics ont provoqué un net mouvement de défiance sur la dette française (10 ans français : +68 bps à 4,86%). Ce mouvement a partiellement rejailli sur les taux d'autres pays de la zone euro, notamment l'Italie (10 ans italien : +46 bps à 4,61%), tandis que l'Allemagne a bénéficié d'un statut de valeur refuge (10 ans allemand : +27 bps à 3,59%), ce qui implique une forte hausse du spread OAT-Bund (+42 bps à 127 bps).

Dans ce contexte, l'élan est venu du secteur de l'énergie (+3%) et de la technologie (+2%, tiré par les valeurs de semi-conducteurs). En revanche, les valeurs sensibles aux taux ont souffert (Telecom : -5%, construction : -6%, foncières cotées : -7%) ainsi que la consommation discrétionnaire (-6%, notamment le luxe et l'auto) et l'assurance (-5%).

### Le Fonds:

En septembre, le fonds recule de 0,9% (indice de réf : -1,6%).

L'allocation sectorielle a eu un impact positif avec la surexposition au secteur de l'énergie et aux valeurs de semi-conducteurs et la sous-exposition au secteur des télécoms et de l'auto. L'exposition à la France a été réduite au cours de la période mais a pesé négativement, notamment via des valeurs assez domestiques comme Engie, Société Générale ou VInci.

La sélection de titres a été tirée par les valeurs de semi-conducteurs (ASML : +10%, ASMI : +9%, Infineon : +6%) et par Repsol (+10%), Legrand (+4%), AstraZeneca (+3%) et Dior (+3%, soit une surperformance de 17% vis à vis de LVMH en raison de l'annonce de la fusion à venir des holdings de tête du groupe familial Arnault). Elle a été pénalisée par un recul des valeurs de défense (Renk : -20% , Rheinmetall : -14%, Thalès : -8%), d'Hermès (-15%), Danone, Essilor et Unibail (-9%), Allianz (-8%), Engie et Inditex (-7%) et Société Générale (-4%).

Nous avons entré Nokia et renforcé les valeurs de raffinage (Nesté, Repsol), ainsi qu'ASMI, AstraZeneca, Deutsche Börse, ING et Vallourec. Nous avons pris des profits sur ASML, allégé des valeurs exposées à la France (AXA, Engie, Société Générale, Unibail et Vinci), ainsi qu'Hermès, LVMH et Siemens Energy, et sorti Vonovia.

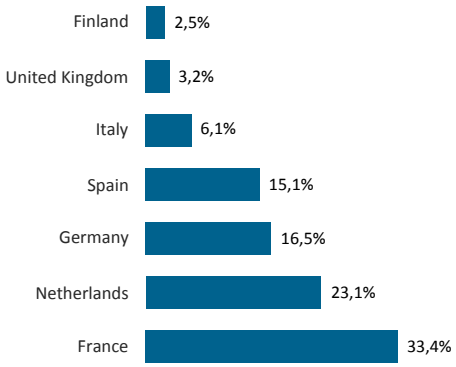
### Nos Perspectives :

La solidité des résultats des entreprises et des indicateurs macro-économiques constituent des éléments de soutien forts pour les marchés actions qui restent proches de leurs plus hauts malgré une nette tension sur les taux longs.

En retenant l'hypothèse que la crise au Moyen-Orient n'a pas vocation à s'éterniser, les marchés américains devraient bénéficier d'une dynamique de croissance des BPA 2026 désormais supérieure à 25%, tirée par les investissements dans l'IA et une activité macro-économique qui demeure résiliente. Les interrogations sur les retours sur investissement de l'IA restent des sujets de préoccupation mais sont pour l'instant occultés par une croissance sous-jacente de ces activités qui demeure très élevée. En revanche, la hausse des taux longs atteint des niveaux préoccupants dont la prolongation pourrait finir par peser sur l'activité d'un certain nombre de secteurs de l'économie.

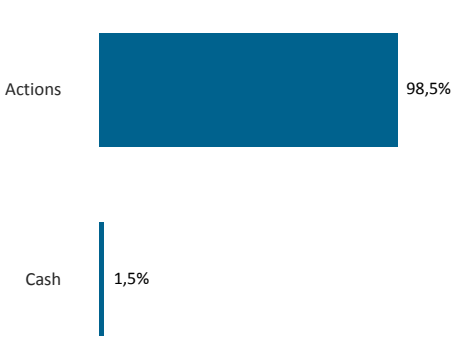
En Europe, les marchés actions européens devraient rester soutenus par des multiples de valorisation moins élevés alors que la croissance des BPA 2026 devrait dépasser les 10%, alimentée par la montée en puissance de la relance en Allemagne, des investissements européens dans les industries de défense et la possibilité d'un cessez le feu en Ukraine. Cependant, l'économie européenne apparait plus vulnérable à une hausse des taux longs et le manque de visibilité sur le redressement budgétaire de la France devrait pénaliser en premier lieu les marchés financiers français, mais potentiellement l'ensemble des marchés européens.

## REPARTITION GEOGRAPHIQUE

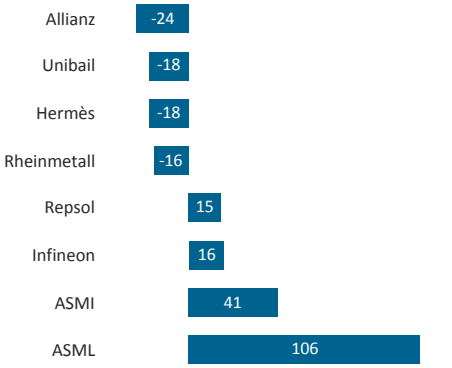



Répartition géographique Actions

## CLASSES D'ACTIFS




## PRINCIPALES CONTRIBUTIONS

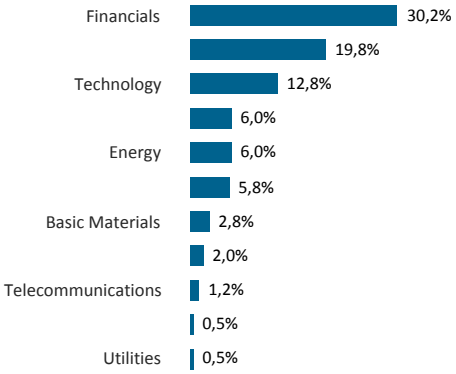


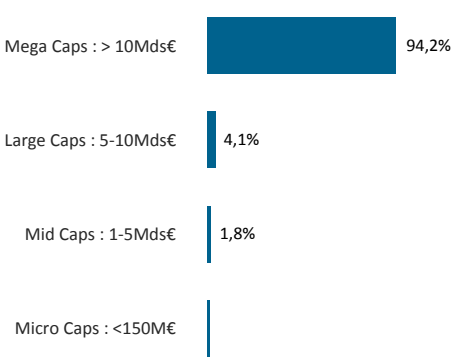

Contributions mensuelles relatives en bp

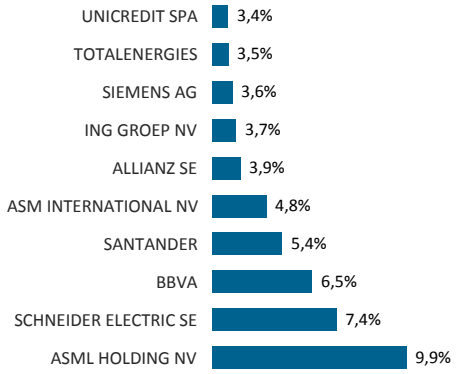
## REPARTITION SECTORIELLE

## CAPITALISATIONS

## PRINCIPALES LIGNES ACTIONS




## REFERENCEMENTS

Ce document non contractuel a été réalisé à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre de vente. Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer au DICI et au prospectus, documents légaux faisant foi disponibles sur le site internet de la société de gestion ou sur simple demande auprès de la société de gestion, les parts de cet OPCVM ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié (« Securities Act 1933 ») ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats Unis. Ces parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement du Securities Act de 1933). CLARESCO Finance, société de gestion agréée par l'AMF (n°GP98042), dont le siège social est situé au 6, rue Lamenais, 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le n°420 307 167

# Claresco Europe

## Approche et méthodologie ESG

En tant qu'investisseur de long terme, nous sommes convaincus de notre rôle à jouer pour orienter l'épargne financière vers une économie plus responsable et durable. Une transition pour laquelle notre engagement incite et influence les acteurs de l'économie réelle à adapter leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance ; un statut d'investisseur responsable qui nous engage tant vis-à-vis de nos clients et partenaires qu'auprès des entreprises dans lesquelles nous prenons des participations.

Dans ce cadre, nous avons développé une politique d'investissement responsable basée sur :

- Une **politique d'exclusion sectorielles et normatives** (charbon, armes controversées) ;
- Une **politique d'engagement actionnarial ;**
- Une **méthodologie ESG** propre à chaque fonds.

Pour plus d'informations sur nos méthodologies, consultez notre page ESG disponible à l'adresse internet :
www.claresco.fr

### Notation ESG des actifs – Clarity AI

| | Score ESG | Couverture* |
|---|---|---|
| Claresco Europe | **80.60** | 97.65% |
| Petites/moyennes capitalisations boursières | 77.52 | 100.00% |
| Grandes capitalisations boursières | 81.11 | 100.00% |
| Indice de référence | **77.99** | 100.00% |

### Taux de couverture minimal

L'équipe de gestion s'assure de la disponibilité et de la pertinence des données au niveau du portefeuille du compartiment, c'est-à-dire que le taux de couverture doit être supérieur à :

- **90% pour les grandes capitalisations boursières** (soit supérieures à 10 milliards d'euros) et ;
- **75% pour les petites et moyennes capitalisations boursières** (soit inférieures à 10 milliards d'euros).

### Méthodologie ESG du fonds

L'équipe de gestion intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement du fonds, sans que ces critères ne soient un facteur déterminant dans la prise de décision.
L'analyse extra-financière est réalisée grâce au **score ESG agrégé fourni par Clarity AI**, construit à partir de **115 indicateurs ESG** tels que l'utilisation raisonnée des ressources en eau, la réduction de l'impact sur la biodiversité, la capacité d'une entreprise à s'adapter au changement climatique, le pourcentage de rotation des employés, les conditions de santé et de sécurité des employés, les droits humains, l'existence de politique contre la corruption...
Le gérant peut être amené à investir sur des OPC externes, dans ce cas, ils seront analysés à partir de leur **classification SFDR** fournie par Bloomberg.

### Notation des 5 premières lignes du fonds

| | Score ESG | Poids |
|---|---|---|
| ASML HOLDING NV | 85 | 9.52% |
| SCHNEIDER ELECTRIC SE | 86 | 7.32% |
| BBVA | 80 | 6.58% |
| SANTANDER | 76 | 5.43% |
| ASM INTERNATIONAL NV | 89 | 4.61% |

*Couverture : Calculée en pourcentage de l'actif hors liquidités

Sources : Clarity AI, Claresco Finance